

Yves JÉGO

Député de Seine-et-Marne
Maire de Montereau-fault-Yonne

Le 29 novembre 2013

Réf. : YJ/SEC2P
2013/11/873

Cher Monsieur,

Par courrier en date du 21 novembre dernier, vous avez bien voulu appeler mon attention sur certaines dispositions du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2014, et notamment sur la suppression de l'exonération de la participation de l'employeur à la couverture collective des frais de santé.

Bien loin de la pause fiscale annoncée par le gouvernement, cette disposition va en effet entraîner, comme vous le soulignez fort justement, une hausse de l'impôt sur le revenu pour les salariés bénéficiaires.

A cela s'ajoutent les 200 millions d'euros ponctionnés sur les prestations familiales, la baisse masquée des pensions de retraites et les 168 millions prélevés sur les retraites agricoles.

Croyez bien que, avec le groupe UDI auquel j'appartiens, nous ne manquons pas de dénoncer à l'Assemblée nationale cette saignée fiscale qui s'effectue au détriment des classes moyennes et des familles.

Vous remerciant pour votre témoignage et restant à votre écoute, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Yves JÉGO

Monsieur Gilles MANENT
Fondateur et Gérant
DISPOFI
Les Portes d'Espagne (Bât. 2)
99 route d'Espagne
31100 TOULOUSE